



France 3 Normandie: donnez votre avis sur le télétravail !

La pandémie pourrait s'installer durablement dans nos vies. C'est pourquoi Force Ouvrière a demandé à la direction de France Télévisions de négocier un accord sur le télétravail qui viendra compléter les dispositions de l'accord QVT (qualité de vie au travail).

La négociation commence jeudi prochain. Il est important que les salariés s'expriment sur la façon dont ils vivent le télétravail depuis plusieurs mois (avantages et inconvénients) concernant l'administration, la production, le management.

- Dotation de matériels portables par établissement (nombre, affectation, autonomie de commande ...)
- Besoins spécifiques pour le montage

- Ergonomie de travail
- Contraintes de maintenance
- Problème de connexion à domicile, test Internet, VPN, dotation en clé 4 G ...
- Organisation et temps de travail
- Discrimination

Autant de questions auxquelles votre avis peut être utile aux négociateurs.

Merci de vous rapprocher dès que possible de vos interlocuteurs syndicaux: Stéphanie Bedel, Laëtitia Gerdelat, Matthieu Bellinghen, François Ormain par mail ou par téléphone: 06.07.98.58.91.

Paris, le 31 août 2020